



FICHE DE DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT

Date du contrôle : 20 Juin 2019

Date de réalisation de la filière : ?
Nom et prénom du propriétaire : BEESTON Edgar et Jay
Adresse : 35 Beaumais Road, Newport, Shropshire, TF 10 7BN ANGLETERRE
Code postal : Commune : ☎ :
Nom et Prénom de l'utilisateur :
Adresse de la parcelle : Le Cayrou
Code postal : 12 220 Commune : MONTBAZENS ☎ :
Section et numéro de la parcelle : AI 65

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Nombre de pièces principales : 3 Résidence : Principale Secondaire
Transaction

IMPLANTATION DU SYSTEME

Terrain

Superficie suffisante pour l'assainissement individuel ? oui non
Nature de cette surface disponible : Pelouse / Verger
Observations :
Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement :
 <5% de 5 à 10% >10%
Moyen d'alimentation en eau potable : Réseau public
Présence d'un puits : oui non
Est-il destiné à la consommation humaine oui non
Destination des eaux pluviales : Sur la parcelle
N.B. : Le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou épandage) est interdit

COLLECTE DES EAUX USEES

Existe-t-il un regard de collecte des eaux usées ? oui non
Observations :
.....
.....

Types de prétraitement : - Fosse indéterminée
- (Septique ou Toutes eaux)
Volumes : - ?
Est-il accessible ? oui non
Présence d'odeurs ? oui non
Signe d'altération ? oui non
Un entretien a-t-il déjà été effectué ? oui non
Fosse : Jamais Bac à graisses/ Préfiltre :
Par qui :
Lieu d'élimination :

Ventilation : Amont : oui non Aval : oui non
N.B. : Il est conseillé de vidanger la fosse tous les 4 ans et de nettoyer le bac à graisses/préfiltre tous les 6 mois minimum.

Dispositif de traitement réglementaire :

oui non

La filière est elle positionnée à au moins :

- 5 m de l'habitation

oui non

- 3 m de toute végétation

oui non

- 3 m des limites de parcelle

oui non

- 35 m d'un captage d'eau utilisé pour la consommation humaine

oui non

Type de filière et dimensionnement :

Inconnu

Regard de répartition

Est il accessible ?

Bonne répartition des effluents ?

Observations :

Fonctionnement de la filière :

Regard de contrôle :

Est-il accessible ?

Stagnation constante d'eau dans le regard ?

Observations :

DISPERSION DES EFFLUENTS

Type de rejet : Rejet indéterminé Possibilité hors parcelle : Ruisseau / Zone humide

Exutoire d'évacuation :

Observations :

Si évacuation hors de la parcelle, existe-t-il une autorisation du propriétaire du terrain : oui non

Si puit perdu, existe-t-il une autorisation préfectorale : oui non

L'utilisateur est-il satisfait de son installation, quelles sont ses remarques ?

Agent immobilier

Date et signature du propriétaire :

Daniel Astelle

AVIS DU RESPONSABLE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Conforme

Non conforme

Commentaires :

La filière d'assainissement n'est pas réglementaire :
- la fosse - septique ou toutes eaux - n'est pas accessible et de volume inconnu
- le traitement des eaux est inconnu

Dans le cas d'une vente, l'acquéreur dispose d'un délai d'un an pour effectuer des travaux de mise en conformité de la filière d'assainissement, il devra au préalable se rapprocher du SPANC afin de faire valider son projet.

Date, nom et signature du contrôleur :

Le 20/06/2019.

Olivier GUINOT

